

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 16 DECEMBRE 2021 à 14 HEURES

Tribunal judiciaire d'AVIGNON
2, boulevard Limbert
84078 AVIGNON CEDEX 9

A LUGRIN (74500) – « Le Pré Longvernay », lieudit Lauvernay

APPARTEMENT T3 DUPLEX

(Lot n°3)

Mise à prix : 9.000 Euros

A la requête CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), venant aux droits de la société BANQUE PATRIMOINE IMMOBILIER (BPI) demeurant 26/28 rue de Madrid, 75008 PARIS, ayant pour Avocat postulant, Maître Guillaume Fortunet, de la SCP FORTUNET & ASSOCIES, Avocat au Barreau d'AVIGNON, et pour Avocat plaidant, Maître Cécile ROUQUETTE-TÉROUANNE membre de la SELARL d'Avocats C.V.S. (CORNET – VINCENT – SEGUREL), Avocat au Barreau de PARIS.

Désignation et description des biens :

Le lot n°3 :

Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée et au premier étage, un appartement de type T3D, portant le numéro A3 sur le plan, comprenant :

Au niveau R+1 : kitchenette/séjour, une chambre avec placard, bains, WC et entrée,

Au niveau R+2 : une chambre avec placards, le tout pour une surface habitable de 41,30 m² environ et un balcon pour une surface de 8,70 m² environ.

Et les CENT DIX MILLIEMES (100/10.000ème) des parties communes et charges générales de copropriété.

Ce lot a fait l'objet d'un bail commercial du 25 janvier 2020, consenti pour une durée de neuf ans et un mois ferme, commençant à courir à compter du 9 décembre 2019, pour se terminer le 9 janvier 2029, sans possibilité de résiliation triennale, prévoyant un loyer annuel hors taxe (TVA en sus) de 2.999,46 €, payable trimestriellement à terme échu en quatre échéances trimestrielles (trimestres civils), lesdits baux sont annexés au cahier des conditions de vente.

VISITES : JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 DE 11 HEURES A 12 HEURES

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente. Les frais de poursuites de vente sont payables en SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON.

La consignation pour enchérir est de 3.000 € par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, à valoir sur le prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser aux avocats susnommés ou au Greffe du Juge de l'exécution (Chambre des saisies-immobilières) près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente (RG n°20/02352) a été déposé.